

61CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

1 rue de la Tour
67720 HOERDT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

SEANCE DU 17 FEVRIER 2025 A 18 H 30

Date de la convocation : 10 février 2025 – transmise par voie électronique

Membres présents : 10

Membres excusés : 7

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Sylvia ECKERT, Christiane WOLFHUGEL, Mélanie LALLEMAND,

Monsieur Mathieu TAESCH,

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Caroline OFFERLE, Andrée FRITZ, Christine KLEINMANN,

Messieurs Charles BRANDT, Antoine JUND.

Membres absents excusés :

Mesdames Béatrice DERLAND, Caroline MAECHLING, Catherine MISCHLER, Martine PIRON, Sarah ERNEWEIN, Christiane SAEMANN,

Secrétaire de séance : Monsieur Charles BRANDT

CA/2025/005 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel, mais sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Le Conseil d'Administration prend acte des orientations définies qui serviront de base à l'élaboration du budget primitif.

Le débat d'orientations budgétaires permet au Centre Communal d'Action Sociale de faire le point :

- sur ses ressources,
- sur l'utilisation des crédits,
- sur les projets et les priorités,
- sur le programme prévisionnel.

Par conséquent, le débat d'orientations budgétaires permet :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget,
- d'être informé sur l'évolution de la situation financière du Centre Communal d'Action Sociale,
- à chaque membre de s'exprimer.

Monsieur le Président donne quelques explications sur le contexte de ces dernières années et les dépenses qui ont été engagées en 2024.

Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250217-CA-2025-005-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

Les seniors ont bénéficié d'une sortie en septembre au musée du pain d'épices à Gertwiller et d'un repas au restaurant de la ferme Maurer pour un montant de 7 391,29 € (bus compris).

La fête de Noël a accueilli 280 participants et 190 colis ont été distribués aux seniors dont 53 colis ont été distribués à la maison de retraite « La Solidarité ».

Monsieur le Président indique que la fête de Noël 2024 a, une nouvelle fois, été organisée à Weyersheim en raison des travaux de réhabilitation, de restructuration et d'extension des équipements sportifs du centre culturel de Hoerd.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont favorables à la reconduction de la sortie d'automne et de l'organisation de la fête de Noël.

Les dépenses relatives à la fête de Noël des seniors sont les suivantes :

- 2024 : 25 266,88 €
- 2023 : 21 654,82 €
- 2022 : 19 653,67 €
- 2021 : 16 720,00 € - colis de Noël

De même, Monsieur le Président indique que les dépenses pour la sortie de septembre sont de :

- 2024 : 7 482,29 €
- 2023 : 8 743,00 €
- 2022 : 8 248,00 €
- 2021 : 15 623,00 € - Kirrwiller

Il est à noter que les dernières années, les dépenses relatives aux sorties « seniors » du mois de septembre ont considérablement baissées depuis que le CCAS ne fait plus appel à un voyageur pour leur organisation.

Concernant le versement des subventions aux orphelins, les montants sont les suivants :

- 2024 : somme reportée en 2025
- 2023 : 200,00 €
- 2022 : 600,00 €
- 2021 : 400,00 €

Il y a eu des attributions de logements aidés : 4 familles.

Pour ce qui concerne les dossiers APA, ont été recensés :

- 2024 : 2 dossiers
Il a été constaté que des familles font les demandes directement auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace, le chiffre indiqué correspond au nombre de demande reçues en Mairie.
- 2023 : 40 dossiers
- 2022 : 14 dossiers
- 2021 : 14 dossiers dont 2 refus

Concernant le portage de repas assumé par le Centre Communal d'Action Sociale, ont été livrés :

- 2024 : 6 683 repas, montant du panier : 17,97 €
- 2023 : 7 282 repas, montant du panier : 13,73 €
- 2022 : 6 721 repas, montant du panier : 13,52 €
- 2021 : 6 068 repas, montant du panier : 13,65 €

Le nombre de familles bénéficiant de l'épicerie sociale de Bischwiller est de :

- 2024 : 10 familles, 26 personnes dont 14 enfants
- 2023 : 15 familles, 22 personnes dont 19 enfants
- 2022 : 10 familles, 23 personnes dont 10 enfants
- 2021 : 8 familles

Les aides à la personne risquent d'augmenter dans les années à venir du fait de l'appauvrissement des familles due à l'inflation. Une augmentation des aides est à prévoir par la commune.

Prise d'acte adopté à l'unanimité.

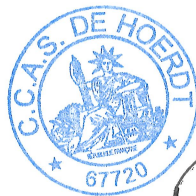
Publié le 18 février 2025

Transmis à la Préfecture le 21/02/25

Pour extrait conforme,

Hoerdt, le 18 février 2025

Le secrétaire de séance,
Charles BRANDT



Le Président,
Denis RIEDINGER

